
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 28 SEPTEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphane FEUILLERAT, Robert GIL, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Guillaume ROLLAND, Caroline SUDRE, Julien VILLE.

Invités : Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Dominique TRAIN.

Assistent : Fanny BABOU, Lionel BARNADES, Alexis BUSOLIN, Thierry JAMET.

Excusés : Simon DUFOUR, Philippe JAMET, Gilles MICHEL, Cyril PAILHOUS, Chantal PLANQUES, Christian RICOME.

Début de la réunion : 20 :09

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 22 septembre 2020.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

1. Informations institutionnelles.

1.1 Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 28 novembre 2020

En conformité avec le règlement intérieur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, le Comité Directeur entérine à l'unanimité :

- la répartition ci-après des sièges au *prorata* du nombre de licences dans les comités départementaux sur l'olympiade 2017-2020.
- le principe d'émettre les candidatures auprès du Comité Départemental d'appartenance lequel remet à la ligue, pour le 13 novembre 2020, les candidatures reçues selon le nombre de sièges attribués.

En complément, le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe que chaque candidat aux élections du Comité Directeur soit en mesure de présenter un extrait de casier judiciaire vierge (bulletin n°3) datant de moins de 3 mois.

En termes pratiques, l'appel à candidature sera diffusé par voie électronique, auprès des présidents de clubs, très prochainement.

	Licences sur 2017- 2018	Licences sur 2018- 2019	Licences sur 2019- 2020	Nombre moyen sur 2017- 2020	Nombre de sièges	Nombre arrondi de sièges
ARIEGE	165	473	931	523	0,65	1
AUDE	502	943	1483	976	1,22	1
AVEYRON	1322	2286	1922	1843	2,31	2
GARD	2653	3269	3892	3271	4,09	4
HAUTE-GARONNE	5504	6687	8765	6985	8,74	9
GERS	890	916	841	882	1,10	1
HERAULT	6219	6818	8104	7047	8,82	9
LOT	1113	1156	889	1053	1,32	1
LOZERE	165	167	183	172	0,21	1
HAUTES-PYRENEES	990	1213	1301	1168	1,46	1
PYRENEES ORIENTALES	1597	1848	1761	1735	2,17	2
TARN	1930	2381	2700	2337	2,92	3
TARN & GARONNE	817	825	676	773	0,97	1
OCCITANIE	23867	28982	33448	28766	36	36

1.2 Adhésion à l'Association Colosse aux Pieds d'Argile

Afin de renforcer la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations, le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'adhésion de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation à l'Association Colosse aux Pieds d'Argile. D'un point de vue pragmatique, plusieurs actions sont envisageables dont notamment :

- l'intervention des représentants de l'Association Colosse aux Pieds d'Argile lors des travaux d'Assemblée Générale.
- l'organisation d'une journée de formation et de sensibilisation aux problématiques de l'addiction, des discriminations, des violences sexuelles et de la cybercriminalité.
- la sensibilisation à ces sujets de tous les intervenants sur l'offre de formations sous le sceau de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

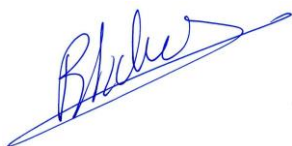
1.3 Appel à projet « Impact 2024 »

Face à la complexité de la mise en œuvre du projet, il est souhaité, dans un premier temps, de communiquer l'intégralité des documents de l'appel à projet auprès des clubs afin d'identifier les structures intéressées et *in fine* de constituer le consortium.

2. Questions diverses.

Après intervention de la plupart des élus, un point de situation est établi relativement aux répercussions de la crise sanitaire actuelle sur l'activité des clubs dans les territoires. Il est, à ce jour, prématuré d'anticiper un quelconque aménagement de l'organisation des Championnats de France Interclubs Toutes Catégories (poules régionales et poules départementales). Il en est de même pour l'organisation de toutes réunions d'Assemblée Générale pour lesquelles des informations doivent être récupérées auprès des services juridiques concernés.

Fin de la réunion : 21 :48



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général